

3

bonnes raisons d'adhérer à la SFA

Société française d'arboriculture Chemin du Mas 26780 Châteauneuf-du-Rhône



**Appartenir au réseau
des acteurs de la filière
d'arboriculture ornementale**



**Être informé
de la vie
de la filière**



**Contribuer
au progrès
de l'arboriculture**

Tarifs (abonnement bimestriel inclus)

Personne morale, organisme, entreprise :	165 €
Personne physique, salarié :	60 €
Étudiant ou chômeur (sur justificatif) version numérique :	30 €
Membre bienfaiteur :	460 € et plus
Montant total de l'adhésion :	

Modalités

Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de :
Société Française d'Arboriculture

À adresser accompagné du bulletin rempli à :

Société Française d'Arboriculture
Chez Gérard Ferret
1935, route du Martrat
71390 Marcilly-Lès-Buxy

**ou adhérez
en ligne
sur
sfa-asso.fr !**

Renseignements

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Site web (entreprise, collectivité, centre de formation) :

Nom du représentant (pour les personnes morales) :

Collège d'appartenance

La profession sur le plan juridique définit l'appartenance à un collège. Les membres bienfaiteurs peuvent être des personnes morales.